



Référence dossier : 341912026 002



ÉTAT RÉCAPITULATIF DES INSTALLATIONS AUTORISÉES SUR LE DOMAINE PUBLIC

au titre de l'arrêté municipal du 6 mai 2011 portant règlement des étalages et terrasses installées sur la voie publique

SARL SYPHAX CAFE

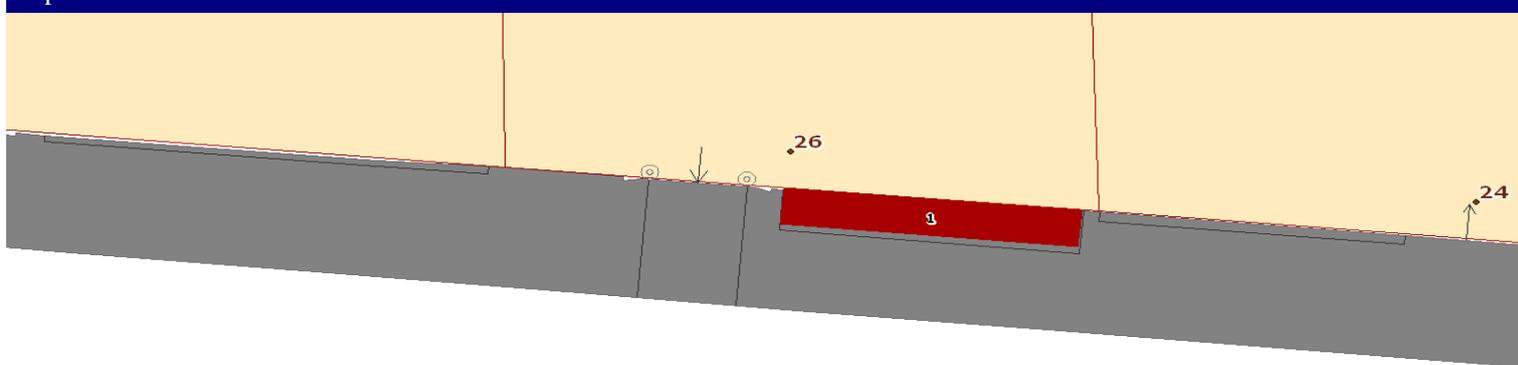
26, RUE DE CHATEAUDUN à Paris, 9ème

est bénéficiaire d'une autorisation d'occupation du domaine public au droit du/des :

| Nature du dispositif et localisation <small>à l'adresse, et le cas échéant, par rapport à l'entrée du commerce, vue face à la façade</small> | Longueur <small>(en mètres)</small> | Largeur <small>(en mètres, à partir du socle de la devanture)</small> | Période d'installation | |
|---|--|--|------------------------|----|
| | | | du | au |
| 26 RUE DE CHATEAUDUN | | | | |
| 1 TERRASSE FERMÉE | 6.90 | 1.04 | | |

L'autorisation est délivrée à titre rigoureusement personnel, et ne peut être, ni cédée, ni sous-louée.

Emplacement indicatif des installations autorisées :



rue de châteaudun

